MOTION PRESENTEE PAR LES ENSEIGNANTS D'HISTOIRE GEOGRAPHIE LORS DU CONSEIL D'ENSEIGNEMENT DU 19 JANVIER.

Les enseignants *d'histoire et géographie* tiennent à marquer leur opposition à la réforme CHATEL du lycée. Elle représente pour eux une régression majeure dans le processus de « démocratisation » du second degré. Elle se présente comme une « véritable machine de guerre » contre les emplois publics de l'Education nationale, poursuivant le plus grand « plan social » qu'ait connu la fonction publique en France, depuis l'entre-deux-guerres.

Soutenus par la section locale SNES de leur lycée, ils n'hésiteront pas à dénoncer ce plan de régression éducative en direction des parents et des lycéens.

Sous couvert d'une « révolution pédagogique » et d'une « extension de l'autonomie » des établissements, elle annonce une véritable dénaturation de notre métier, en créant des corps intermédiaires, en nous privant totalement ou en partie de notre liberté pédagogique, en organisant la concurrence entre les disciplines.

Concernant notre discipline :

Nous refusons la disparition de l'histoire géographie en temps qu'enseignement obligatoire en terminale scientifique, ainsi que la réduction horaire en seconde (1/2 heure).

Nous dénonçons le risque :

- *D'une disparition des modules en seconde qui ne sont plus garantis par la dotation horaire, puisqu'ils devront être négociés chaque année dans le cadre des heures de dédoublement.*
- *D'une disparition d'une ½ heure d'ECJS pour les mêmes raisons.*
- *D'une dégradation des relations interdisciplinaires puisque nous sommes dans une logique de négociation et confrontation avec d'autres matières (obtention d'heures de dédoublement ; enseignements d'exploration).*

En ce qui concerne la préparation de la rentrée 2010 :

- *Nous demandons la création d'un BMP de 9 heures : 16 HSA prévues, sans oublier les 6 heures de décharge syndicale non comptabilisées dans les HSA.*
- *Nous demandons que les heures de décharge syndicale soient décomptées dès maintenant des heures postes, ce qu'elles sont légalement.*

Le conseil d'enseignement d'histoire et géographie.
Noms des participants.

Mlle BAUDOUIN
Mme BOUISSIERE-BOULLE
Mme MONSANG
M. BOULLE
M. HOMER
M. RAZOUKI
M. ANDRE;